

TECHNICIEN(NE) ASSISTANT(E) EN INFORMATIQUE



TAI

Durée : 18 mois

Capacité d'accueil : 18 places

Stage en entreprise : 12 semaines

Validation : titre professionnel délivré par le Ministère Chargé de l'Emploi, de **niveau IV**.

EN RESUMÉ

De niveau IV et d'une durée de dix huit mois, la formation TAI s'organise en modules avec des apports théoriques et des mises en situation professionnelle. La formation intègre aux modules qualifiants un accompagnement au projet ainsi que deux stages en entreprise.

POUR QUI ?

La formation s'adresse à des personnes reconnues «travailleurs handicapés» (RQTH) sur orientation de la MDPH. La formation est rémunérée.

PRÉ-REQUIS

Capacités d'analyse, sens de l'observation, intérêt pour l'informatique et le numérique
Capacité au raisonnement logique et à l'abstraction

Esprit logique, rigueur dans le suivi de procédures qualité et de sécurité

Bonne expression orale et écrite : la maîtrise du français à l'oral et à l'écrit, et une bonne compréhension sont indispensables.

Bonne orthographe et capacités à rédiger

Autonomie, sens de l'initiative et de l'organisation

Aptitude au travail en équipe

Le permis B est apprécié ou indispensable à certains postes

Limitations à l'exercice du métier : port de charge occasionnel (jusqu'à 10kg) , difficultés relationnelles, troubles visuels importants, surdit e profonde non-appareillable.

OBJECTIFS

Les mises en situations pédagogiques s'effectuent au plus proche des conditions r eelles, sur des  equipements informatiques r ecents.

La formation s'organise en quatre modules et deux p eriodes en entreprise.

Le **projet professionnel** est l' el ement cl e de la r einsertion professionnelle. Il requiert pour le stagiaire un investissement permanent, indispensable  a la r eussite du parcours. Le stagiaire recherche des entreprises pour r ealiser des visites et pour d ecouvrir diff erents types de postes et environnements de travail.

Pour les stages, il doit faire preuve d'autonomie dans ses d emarches vers l'entreprise. Pour cela, il est pr epar e et soutenu par l' equipe.

MOYENS

Une  equipe p edagogique et pluridisciplinaire accompagne les stagiaires tout au long de la formation : formateurs, psychologue, r eferent m edical, assistante sociale, secr etaire sociale et de formation. Cet accompagnement permet un suivi personnalis e.

Chaque stagiaire dispose d'un PC et mat eriel informatique individuel.

TECHNICIEN(NE) ASSISTANT(E) EN INFORMATIQUE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module préparatoire (4 mois)

Il permet d'acquérir les connaissances et la posture nécessaires pour développer les savoir-faire travaillés au cours des modules qualifiants. Les thèmes abordés sont les suivants :

- La prise en main du poste informatique
- Les bases techniques nécessaires à la compréhension et à l'utilisation des systèmes informatiques.
- Les outils bureautiques
- La communication orale et écrite*
- La construction du projet professionnel* : veille, recherche d'entreprises, construction d'un réseau, prospection par courrier et par téléphone.

* tout au long de la formation

Module n°1 (3,5 mois) : Intervenir et assister sur poste informatique auprès des entreprises et des particuliers.

Ce module permet d'acquérir les compétences nécessaires à la remise en état, l'installation, la configuration des postes de travail. Il porte également sur la sécurisation des équipements informatiques fixes ou mobiles et des données, le respect de procédures, le diagnostic et la résolution des dysfonctionnements.

- Assister les utilisateurs de bureautique
- Préparer ou remettre en état un équipement informatique
- Installer, déployer, configurer et mettre à jour un poste de travail informatique
- Diagnostiquer et résoudre le dysfonctionnement d'un équipement informatique
- Sécuriser un équipement informatique et ses données

Module n°2 (3 mois) : Assister en centres de services informatiques et numériques auprès des entreprises et des particuliers.

Ce module permet de développer les compétences nécessaires à l'intervention en milieu professionnel ou domestique, sur site ou à distance, au conseil et à la formation, à la présentation de solutions chiffrées, à la gestion et au suivi des parcs informatiques.

- Apporter un support technique dans un contexte commercial
- Assister les utilisateurs d'informatique mobile
- Traiter un incident dans un centre de services et participer au suivi du parc

Module n°3 (4 mois) : Intervenir et assister sur les accès et services de réseaux numériques auprès des entreprises et des particuliers.

Ce module renforce les compétences professionnelles dans les technologies des réseaux.

- Intervenir sur une infrastructure réseau
- Installer et configurer un service réseau
- Intervenir sur un annuaire réseau et son environnement
- Déployer des applications et personnaliser les postes client
- Mettre en œuvre un accès haut débit et la téléphonie sur IP
- Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement d'accès à un réseau

Préparation à l'examen, accompagnement vers l'emploi

Les stages en entreprise : **12 semaines** au total
Un Chargé d'insertion intervient en appui de la recherche de stages et d'emplois.

Plus d'informations, s'inscrire à une visite de formation :

pole-informatique@crpsmasson.org

**Centre Suzanne Masson
41 av. du Dr Arnold Netter 75012 Paris**

Tél.: 01 44 67 11 00